



PROJET

PARIS21 Rapport sur l'avancée des travaux pour 2005 et Programme de travail pour 2006

Mise à jour : avril 2006

Secrétariat de PARIS21



Table des matières

Résumé	3
A. Introduction	5
B. Progrès et avenir du programme de travail de PARIS21.....	6
1.0 Stratégies nationales pour le développement de la statistique (SNDS).....	6
1.1 Rapport international sur l'avancée des travaux en matière de SNDS	6
1.2 Programmes régionaux.....	6
1.3 Méthodologie SNDS	12
2.0 Plaidoyer.....	15
3.0 Améliorer la collaboration avec les donateurs et les partenariats	16
3.1 Mécanisme léger de Reporting.....	16
3.2 Outils de partenariat	17
3.3 Initiatives du partenariat.....	17
4.0 Programmes satellites.....	18
4.1 International Household Survey Network (IHSN)	18
4.2 Programme de traitement accéléré des données (ADP - Accelerated Data Programme) dans des pays pilotes	19
4.3 Évaluation des droits de l'homme, de la démocratie et de la gouvernance (Metagora)	19
5.0 Gestion	20
5.1 Comité directeur.....	20
5.2 Évaluation.....	20
5.3 Situation institutionnelle	20
C. Résumé du budget prévu pour le reste de l'année 2006.....	20
D. Situation financière de PARIS21	22
Annexe I : Suivi des décisions du comité directeur de juin 2005.....	26



Résumé

Objectif et objet

L'objectif de PARIS21 est de promouvoir une culture politique fondée sur des données probantes dans tous les pays, et en particulier dans les pays en développement, afin d'améliorer l'efficacité dans la réduction de la pauvreté et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Dans ce contexte, PARIS21 concentre ses efforts en aidant les pays à faibles revenus à élaborer et mettre en œuvre une Stratégie Nationale pour le Développement de la Statistique (SNDS) qui représente l'élément essentiel du Plan d'Action de Marrakech pour les Statistiques (PAMS) convenu lors de la deuxième Table Ronde Internationale sur la Gestion axée sur les Résultats en matière de Développement qui s'est tenue en février 2004. La mise en œuvre d'une SNDS, intégrée dans des processus politiques nationaux, améliorera la base statistique afin de répondre aux exigences statistiques des Stratégies pour la Réduction de la Pauvreté (SRP) et de contrôler les progrès réalisés en matière d'OMD.

À retenir

Des progrès sont réalisés. Selon des informations disponibles concernant 105 pays repris dans le rapport préliminaire international sur l'avancée des travaux des SNDS, 34 d'entre eux appliquent de telles stratégies; 54 se trouvent à différents stades d'élaboration de stratégies; tandis que 17 pays seulement n'ont aucune stratégie ou n'ont pas encore entamé une quelconque élaboration, bien qu'ils soient plusieurs à avoir exprimé leur intention de le faire.

Étapes importantes pour PARIS21 depuis la dernière réunion du comité directeur de juin 2005 :

- Le soutien appuyé de l'évaluation pilote sommaire sur l'aide des donateurs au renforcement des capacités statistiques (section 3.1) et du rapport d'avancée des travaux en matière de SNDS (section 1.1) par le second Forum sur le renforcement des statistiques en Afrique (FASDEV) en février 2006;
- Les progrès réalisés en particulier par les pays d'Amérique centrale et d'Afrique francophone pour le développement de leurs SNDS et le déploiement de programmes régionaux de SNDS dans d'autres régions (section 1.2)
- Les progrès réalisés en termes de développement de la méthodologie et des connaissances en matière de SNDS de PARIS21 (section 1.3)
- La nouvelle stratégie de plaidoyer (section 2.0)
- La décision du secrétariat de PARIS21 d'organiser de nouveaux programmes satellites pour soutenir des actions PAMS (section 4.0)
- Le processus d'évaluation "sommaire" : le groupe d'évaluation a remis son rapport et le secrétariat de PARIS21 a proposé une orientation future pour PARIS21 qui tient compte des résultats de cette évaluation (section 5.2)

Défis

Le principal défi que PARIS21 doit relever consiste à transmettre son message et à susciter une réaction de la part de ses quatre groupes d'interlocuteurs : les décideurs politiques et les statisticiens en matière de développement dans les pays industrialisés et en voie de développement (ainsi que les agences). Les efforts autrefois axés sur l'aide aux pays pour l'élaboration de SNDS doivent désormais se concentrer sur leur mise en œuvre, une démarche beaucoup plus coûteuse. On a proposé que cela se fasse par la promotion d'actions aussi bien au niveau de la demande de statistiques qu'à celui de l'offre de statistiques. Le secrétariat a proposé une réaffirmation des buts de ce partenariat, en mettant en exergue la "meilleure utilisation de meilleures statistiques pour un meilleur développement" et la redynamisation et le renforcement du partenariat et de son rôle, par : une collaboration accrue; un plaidoyer; un développement méthodologique; et un enrichissement des compétences en conséquence.

Décisions

Le comité de direction est invité à prendre les décisions suivantes lors de sa réunion d'avril 2006 :

#	Décisions du comité de direction
1	Considérant les résultats du processus d'évaluation sommaire (voir le document <i>P21-SC1-06-EVAL</i>) et l'orientation future proposée de PARIS21 (document <i>P21-SC1-06-BYD</i>), quelle est l'opinion du comité directeur concernant la poursuite et l'orientation et la gouvernance futures de PARIS21 après 2006 ?
2	Le comité est-il d'accord pour que le mécanisme léger de reporting soit poursuivi et étendu, comme proposé dans le document <i>P21-SC1-06-LRMF</i> ?
3	Le comité accepte-t-il (a) que l'on donne la priorité à l'élaboration d'une version plus détaillée du Rapport international préliminaire sur l'avancée des travaux en matière de SNDS avant la fin 2006; et (b) la proposition de diffuser la check-list des éléments essentiels des SNDS via une auto-évaluation des pays et/ou dans le cadre d'analyses mutuelles (document <i>P21-SC1-06-SNDS-PR</i>)?
4	Le comité (a) soutient-il une formalisation de la méthodologie liée à l'élaboration de SNDS, y compris la création d'un conseil consultatif destiné à identifier les thèmes, à superviser la production d'articles et autres documents et à analyser la qualité de cette production; et (b) accepte-t-il la création d'une nouvelle "task team" axée sur les <i>Connaissances pour le Développement statistique</i> afin d'enrichir le contenu de la base de connaissances ? (Voir la section 1.3)
5	Le comité (a) soutient-il la stratégie et le plan d'action de plaidoyer décrits dans les documents <i>P21-SC1-06-RD-ADVO</i> et <i>P21-SC1-06-ADVP</i> et (b) convient-il que la prochaine réunion du consortium devrait se tenir à la fin 2007 ou en 2008 à la lumière de la troisième Table ronde sur la Gestion axée sur les Résultats en matière de Développement qui se tiendra au début 2007 (voir section 2.0) ?
6	le comité recommande-t-il que PARIS21 soit reconnue par la Commission de statistique des NU en tant qu'entité autonome et qu'elle puisse ainsi siéger aux réunions de la CSNU ? (Voir la section 5.3)
7	Le comité convient-il que la "task team" Coût et Financement de SNDS (document <i>P21-SC1-06-RD-TTCF</i>) doit être clôturée et que ses activités doivent être intégrées dans le programme de travail du secrétariat ?



A. Introduction

Le présent document fournit des informations actualisées sur les activités réalisées dans le cadre du programme de travail 2004-2006 de PARIS21 présenté à la réunion du comité directeur de juin 2005. Il prend en considération les progrès réalisés jusqu'en mars 2006 et décrit les activités et les dépenses planifiées jusqu'à la fin 2006.¹ Ce document comprend également des recommandations formulées lors de réunions du comité directeur, des discussions avec des membres du comité directeur, les résultats des ateliers régionaux et des activités assurées depuis la dernière actualisation de juin 2005².

PARIS21 concentre la majeure partie de ses efforts à aider les pays en développement à faible revenus qui désirent appliquer une SNDS à en élaborer une d'ici la fin 2006 en vue d'une mise en œuvre ultérieure. Les activités soutenant l'objectif de la SNDS comprennent notamment : l'élaboration d'une **Méthodologie SNDS** qui englobe le développement de méthodes et d'outils appropriés, ainsi qu'une analyse basée sur les travaux de Task Teams; l'élaboration et l'adaptation de document de **Plaidoyer** et leur distribution aux publics appropriés aux niveaux régional et international; et le renforcement de la coopération entre différents partenaires par **une meilleure collaboration et un partenariat plus efficace avec les donateurs**.

Bon nombre de ces activités sont destinées à des pays arabes, d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et d'Europe dans le cadre de **Programmes régionaux**. L'assistance de PARIS21 va en priorité aux emprunteurs à faibles revenus de l'Association Internationale de Développement (AID). Les programmes régionaux sont élaborés en collaboration avec les institutions régionales pertinentes et ils font l'objet d'une actualisation (par exemple lors des ateliers régionaux) avec les partenaires nationaux.

En 2005, PARIS21 et ses partenaires ont réalisé de grandes avancées dans la réalisation de l'objectif SNDS. Le programme de travail pour la fin de l'année 2006 sera basé sur l'extension des activités actuelles et il tiendra compte de l'évolution, dans certains pays, de l'élaboration à la mise en œuvre de SNDS.

¹ Pour de plus amples informations sur les activités futures et les dépenses planifiées, veuillez consulter le document *P21-SC1-06-WP06*.

² Pour un suivi détaillé des décisions prises par le comité directeur en juin 2005, veuillez consulter l'Annexe I.



B. Progrès et avenir du programme de travail de PARIS21

1.0 STRATÉGIES NATIONALES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA STATISTIQUE (SNDS)

Une SNDS est une stratégie visant à renforcer les capacités statistiques dans l'ensemble du système statistique national (SSN) pour répondre aux exigences actuelles et futures en termes de traitement des données. En particulier, l'objectif consiste à aligner le développement des statistiques sur des programmes et des stratégies étendus de développement national axé sur la pauvreté. Le Plan d'Action de Marrakech pour les Statistiques (PAMS) a adopté la rationalisation de la planification stratégique en matière de statistiques comme l'une de ses priorités, s'inspirant de l'objectif de PARIS21 d'aider tous les pays à faibles revenus désirant une SNDS à en élaborer une pour la fin 2006 en vue d'une mise en œuvre ultérieure. Les sections ci-dessous présentent les progrès réalisés par les différents pays dans l'élaboration d'une SNDS (section 1.1), le déploiement de la SNDS dans le cadre de programmes régionaux de PARIS21 (section 1.2) et la méthodologie SNDS sous-jacente (section 1.3).

1.1 Rapport international sur l'avancée des travaux en matière de SNDS

Un rapport sur l'avancée des travaux en matière de SNDS en Afrique subsaharienne a été rédigé en collaboration avec la Banque africaine de développement (BAD), la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CENUA) et la Banque mondiale. Il a été présenté lors de la deuxième FASDEV en février 2006. À la demande du comité de direction de juin 2005, le secrétariat a également rédigé un rapport international préliminaire sur la base de rapports régionaux. Ce rapport doit servir de mécanisme de contrôle (1) des progrès réalisés par les différents pays dans l'élaboration des SNDS et (2) de l'aide des partenaires dans le cadre de ces processus. Le but consiste à identifier — pour les équipes nationales des SNDS, les décideurs politiques nationaux, les donateurs bilatéraux, les institutions régionales et internationales et tous les autres partenaires du développement — les progrès qui ont été réalisés en termes de planification statistique stratégique et les actions qu'il reste à entreprendre pour atteindre les objectifs SNDS. Ce rapport pourra servir de base pour l'élaboration de programmes d'assistance destinés aux pays. En outre, il est destiné à inciter les équipes nationales SNDS elles-mêmes à rédiger des rapports détaillés sur leurs propres efforts en matière de planification stratégique.

Les résultats de ce rapport indiquent que, sur les 105 pays considérés, 34 disposent d'une stratégie, 54 sont à différents stades de l'élaboration de stratégies et 17 pays n'ont aucune stratégie ou ne se sont pas encore lancés dans l'élaboration d'une telle stratégie, bien que plusieurs d'entre eux aient exprimé leur intention de le faire. Il convient de noter que certains pays dotés de telles stratégies ont également l'intention de les actualiser et de les développer, suivant ainsi l'approche SNDS. Ce rapport est d'ores et déjà disponible (document *P21-SC1-06-SNDS-PR*).

Pour la fin 2006, PARIS21 complétera son rapport et soumettra un rapport d'évolution complet sur les objectifs à réaliser. Ce rapport servira également de base à un rapport global sur le développement et le renforcement des capacités statistiques.

1.2 Programmes régionaux

PARIS21 aide les pays à élaborer et mettre en œuvre leurs SNDS par des activités principalement organisées aux niveaux régional et sous-régional. Les programmes régionaux décrits ci-dessous sont assurés en collaboration avec des institutions et des programmes régionaux et sous-régionaux existants. En particulier, le développement et le renforcement des partenariats régionaux en constituent une caractéristique essentielle. L'objectif ultime de PARIS21 est de convaincre les institutions internationales, régionales et bilatérales à prévoir une assistance pour l'élaboration et la mise en œuvre de SNDS dans le cadre des stratégies de développement et des programmes de travail réguliers de leur pays.



PARIS21 a défini la classification suivante pour ses programmes régionaux : Afrique, Amérique latine, États arabes, Asie et Europe. PARIS21 base sa répartition régionale sur différents facteurs, notamment des considérations linguistiques et l'adhésion aux institutions sous-régionales. La priorité est accordée aux pays de l'AID; toutefois, certains pays non AID bénéficieront également de l'aide de PARIS21 grâce à son approche régionale.

De manière générale, les programmes régionaux comprennent les composants suivants :

- **Plaidoyer:** En collaboration avec des partenaires et pour compléter le plaidoyer entrepris au niveau international et décrit dans la section 2.0 ci-dessous (Plaidoyer), PARIS21 identifie des événements régionaux importants et produit des documents de plaidoyer ciblés qui sont distribués par le secrétariat ou des partenaires pertinents.
- **Évaluation de référence et compte rendu:** Après avoir établi une référence permettant de mesurer les progrès réalisés en matière de développement des SNDS, des rapports régionaux sont rédigés et abordés avec des pays et des partenaires régionaux pour s'assurer qu'ils sont exacts et actuels.
- **Ateliers régionaux:** Ces événements donnent l'occasion aux pays (statisticiens, décideurs politiques et utilisateurs de données) d'être exposés à de nouvelles méthodes et de nouveaux outils, de partager des expériences, d'identifier des obstacles à la planification stratégique et de renforcer leur dialogue avec leurs partenaires. En 2005 et au début 2006, PARIS21 a organisé 12 ateliers régionaux en Afrique, dans les États arabes, en Asie et en Amérique centrale. Dix autres ateliers régionaux sont confirmés pour le deuxième semestre 2006.
- **Fourniture du financement pour l'élaboration et la mise en œuvre de SNDS :** Pour soutenir l'élaboration de SNDS, le Fonds Fiduciaire pour le Renforcement des Capacités Statistiques de la Banque mondiale (FFRCS) a été réorienté et l'assistance des donateurs existants sera également sollicitée. En 2005, la BAD a accepté d'apporter une aide financière pour soutenir l'élaboration des SNDS de tous les pays d'Afrique. Cette aide a été fournie par l'intermédiaire d'organisations sous-régionales telles que AFRISTAT, COMESA, CEDEAO et CDAA dans le cadre du programme PIC. En outre, Le PNUD et le FRCA, ainsi que des donateurs bilatéraux, pourraient être des sources de financement. STATCAP a déjà été approchée (en particulier pour le Burkina Faso et le Kenya) pour financer la mise en œuvre de SNDS. Grâce à des activités de plaidoyer, PARIS21 tentera de mettre le financement de la mise en œuvre de SNDS à l'ordre du jour des programmes de donateurs et d'aider certains pays à accéder à des possibilités de financement.
- **Fourniture d'une assistance technique:** PARIS21 favorise la fourniture d'une assistance technique aux pays afin de les aider à élaborer leurs stratégies. De manière générale, cela se fait via la liste des consultants du site web de PARIS21 et dans le cadre de séances de briefing.
- **Renforcement des partenariats :** En Amérique latine, des partenariats ont été créés avec le secrétariat de la Communauté des Andes, la Banque Interaméricaine de Développement, le Mexique, l'UNECLAC et la Banque mondiale. Dans tous les programmes régionaux, des conférences vidéo et/ou téléphoniques régulières sont organisées avec les partenaires pour assurer l'avancement des travaux. En Asie, les relations avec l'UNESCAP sont très étroites pour l'organisation des séries de quatre ateliers sous-régionaux, lesquels sont également mis en œuvre en collaboration avec l'ASEAN, la CISSTAT et la CENUE et financés par un fonds japonais géré par le PNUD.
- **Aide directe aux pays :** Cela peut englober des missions dans les pays, des évaluations mutuelles, l'organisation d'événements nationaux, des formations, des analyses de documents politiques, etc.

Afrique – Ensemble du continent

En Afrique, des liens étroits ont déjà été établis avec certaines institutions régionales (BAD, CENUA et FRCA); des institutions internationales (Banque mondiale, FMI, EU/Eurostat, système NU) et leurs représentations et programmes régionaux; des institutions sous-régionales (AFRISTAT, CEMAC, CDAA, CEDEAO) et des partenaires bilatéraux. La CENUA, la BAD, la Banque mondiale et PARIS21 ont co-organisé les premier et deuxième Forums sur le renforcement des statistiques en Afrique (FASDEV) à Addis-Abeba en mai 2004 et en février 2006, respectivement, pour partager des informations et envisager un mécanisme de collaboration digne de ce nom afin de soutenir le développement statistique des pays

d'Afrique. Ces mêmes partenaires ont sponsorisé un "Cadre de stratégie régionale de référence pour le développement statistique en Afrique" qui a été conclu lors du deuxième FASDEV. Le mécanisme léger de reporting, qui décrit l'assistance des partenaires à tous les pays d'Afrique subsaharienne dans le domaine du renforcement des capacités statistiques, a également été présenté lors du deuxième FASDEV (voir Section 3.1 ci-dessous). Les préparatifs du troisième FASDEV 2007 commenceront au cours du troisième trimestre 2006 et de nouvelles vidéoconférences seront organisées avec des partenaires essentiels pour évaluer les progrès des SNDS.

En termes de plaidoyer, PARIS21 a assisté aux célébrations de la Journée Africaine des Statistiques organisée à Kampala en novembre 2005 à la "Statistics House", le nouveau foyer de l'Office ougandais des statistiques. Le principal événement fut le lancement du numéro inaugural de l'*African Statistical Journal* dans lequel l'article de PARIS21 "La pertinence de l'approche SNDS du développement statistique en Afrique" a été publié en tant que premier article. Le thème de la Journée Africaine des Statistiques 2006 sera les SNDS et des séquences vidéo seront élaborées en vue de leur diffusion.

Pour satisfaire les besoins de certains pays en matière d'assistance technique pour la planification stratégique, PARIS21 a organisé trois séances de briefing avec des consultants : une à Dakar en avril 2005 pour les consultants africains francophones, une à Paris en juin 2005 pour les consultants européens francophones et une à Addis-Abeba en août 2005 pour les consultants africains anglophones. Au total, 62 consultants ont bénéficié d'une formation. En 2006, une évaluation sommaire de cette formation sera réalisée pour vérifier si des pays ont profité de ces consultants.

Afrique francophone

Le programme SNDS pour les pays francophones a commencé par l'évaluation de référence réalisée en 2004. En décembre 2004, un atelier SNDS destiné aux pays francophones d'Afrique orientale³ a été organisé en collaboration avec la CENUA. Ensuite, deux réunions se sont tenues à Bamako pour⁴ des pays d'Afrique centrale et occidentale⁵ en février 2005, en collaboration avec AFRISTAT. Tous les pays ont élaboré des projets de feuille de route qui ont été finalisés avec les autorités nationales. Un atelier de suivi a été organisé en juillet 2005 à Ouagadougou au Burkina Faso pour tous les pays francophones d'Afrique afin d'aborder l'élaboration de SNDS, en particulier le financement de SNDS par certains mécanismes, comme le programme STATCAP parrainé par la Banque mondiale qui a été utilisé pour le Burkina Faso. Au cours du second semestre 2005, le secrétariat de PARIS21 a effectué des missions au Bénin, en République Démocratique du Congo, à Madagascar, au Mali, au Niger, au Sénégal et au Togo pour assister ces pays dans leurs efforts à faire évoluer le processus d'élaboration de SNDS.

Sur la base de cette expérience, le secrétariat de PARIS21 propose d'entreprendre trois activités principales pour le reste de l'année 2006 à destination de cette sous-région : (1) *une assistance au pays* pour l'élaboration et la mise en œuvre de SNDS, (2) *des analyses mutuelles* concernant l'élaboration de stratégies et (3) un soutien aux processus *d'intégration du développement statistique dans les politiques de développement nationales* (ex.: PRSP). Pour mieux cibler *l'assistance au niveau national*, PARIS21 a classé les pays en deux catégories basées sur la taille et le niveau de développement statistique de chaque pays. Deux ateliers régionaux seront organisés pour ces deux groupes afin de (a) finaliser la phase d'évaluation et préparer la phase stratégique de l'élaboration de SNDS et (b) finaliser des stratégies et préparer des plans d'action. Pour les *analyses mutuelles*, un accord de principe a déjà été conclu pour une évaluation de Madagascar par le Cameroun et la Mauritanie avant la fin de la phase d'évaluation malgache. En ce qui concerne *l'intégration du développement statistique dans les politiques de développement nationales*, PARIS21 organisera un atelier au Sénégal avec des PRSP et des autorités statistiques. Il a également l'intention de participer à l'initiative du FMI visant à aider le Sénégal à intégrer le développement statistique dans ses PRSP via le

³ Pays invités : Burundi, Comores, Djibouti, RD du Congo, Madagascar et Rwanda.

⁴ Pays invités : Cameroun, République centrafricaine, Tchad, Congo, Gabon et Guinée Équatoriale.

⁵ Pays invités : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Togo.



SGDD. PARIS21 a également l'intention de communiquer des messages à des publics spécifiques et de collaborer avec AFRISTAT au soutien de l'élaboration et de la mise en œuvre de SNDS.

Afrique anglophone

Le programme régional destiné à 20 pays anglophones bénéficie du détachement d'un conseiller régional du DFID qui a rejoint le secrétariat de PARIS21 en janvier 2005. Une évaluation de base sommaire a été réalisée pour analyser la situation de la planification stratégique dans les pays d'Afrique anglophones. Cette évaluation a notamment révélé que bon nombre de pays anglophones disposaient déjà, sous une forme ou une autre, d'un plan statistique stratégique. Par conséquent, les principaux objectifs du programme destiné à l'Afrique anglophone consistent à faire le point sur la situation de ces pays en termes de mise en œuvre de leurs plans et à partager des expériences en matière de planification stratégique pour aider ces pays à identifier les goulots d'étranglement et les contraintes et à concevoir leurs plans de développement de leurs systèmes statistiques. Pour les pays qui ne disposent pas encore de stratégies, le programme a commencé par leur faire découvrir l'approche SNDS. Un atelier pour les pays CDAA a été organisé en mai 2005 à Livingstone en Zambie, juste après la réunion des responsables des statistiques du CDAA. Un atelier similaire à celui de Livingstone a également été organisé en juillet 2005 à Accra au Ghana pour les pays anglophones d'Afrique occidentale et centrale. Lors de ces deux événements, les participants ont identifié les succès et les obstacles en matière de planification stratégique et ont élaboré des projets de plans d'action susceptibles d'aborder les questions pertinentes. Une analyse mutuelle du Ghana a été réalisée en août 2005 et des missions nationales ont été conduites pour aider la Tanzanie (en décembre 2005) et la Zambie (en avril 2006) à élaborer leurs stratégies.

Pour le reste de l'année 2006, PARIS21 prévoit d'étendre le programme des analyses mutuelles en organisant des missions en Tanzanie, au Kenya et dans d'autres pays si cela s'avère nécessaire. Le secrétariat effectuera également d'autres missions nationales dans les pays qui en font la demande et pour lesquels PARIS21 peut accroître la valeur du processus de planification stratégique. Des ateliers régionaux d'une journée sur le plaidoyer et l'évaluation des SNDS seront organisés juste après les réunions sous-régionales (par exemple avec la CEDEAO et la CDAA).

Afrique lusophone

Une réunion organisée en novembre 2004 à Lisbonne au Portugal avec les Países Africanos de Língua Oficial Portuguesa (PALOP) a permis à PARIS21 de lancer un programme lusophone qui a commencé par un atelier régional en Guinée-Bissau en mai 2005. Parmi les conclusions qui ont été tirées de l'atelier Bissau, on a identifié la nécessité pour les sociétés plus avancées de l'Angola, du Mozambique et du Cap Vert d'aider et de guider la Guinée-Bissau et São Tomé dans leurs stratégies. (Le Timor oriental sera traité séparément des pays d'Afrique lusophones.) Les pays participants ont élaboré des projets de feuille de route.

En 2006, trois pays lusophones ont décidé d'élaborer une SNDS : l'Angola, dont le projet est financé par la NORAD, et la Guinée-Bissau et São Tomé qui sont financés par le FFRCS. Une réunion de suivi de l'atelier Bissau sera organisée pour que ces pays puissent aborder les différentes questions liées à la mise en œuvre de SNDS. Le Brésil s'est proposé d'offrir une assistance technique aux pays repris dans ce programme.

Amérique latine – Ensemble du continent

Pour l'Amérique latine, les principaux partenaires de PARIS21 sont la Banque Interaméricaine de Développement (BIAD) et l'UNECLAC. Un événement important se tiendra en juillet 2006 à Washington à l'invitation de la BIAD afin de promouvoir l'utilisation des statistiques et la nécessité de soutenir le développement statistique. Des questions liées à l'assistance technique, la task team proposée pour les statistiques et la gouvernance et la formation seront abordées avec l'INEGI/Mexique pour proposer des mécanismes permettant d'aider certains pays d'Amérique latine.



Amérique centrale

Depuis l'atelier régional qui s'est tenu en Amérique centrale en avril 2004 et qui a lancé l'approche SNDS dans la région, certains pays ont réalisé des progrès considérables en matière d'élaboration stratégique grâce, principalement, au financement du FFRCS. Des ateliers de suivi organisés en mars, juin et octobre 2005 ont permis à certains pays d'aborder des questions importantes liées aux phases critiques de l'élaboration de SNDS. La participation étendue de tous les intervenants a permis une meilleure coordination des SSN dans la région et l'approche consistant à amener tous les pays à agir ensemble en tant que région a favorisé une meilleure compréhension des statistiques au niveau régional. Pour la première fois, les utilisateurs se sont sentis impliqués et intéressés par l'amélioration des SSN.

Les 15 et 16 juin 2006 au Costa Rica, les six pays d'Amérique centrale présenteront leurs stratégies finalisées respectives. PARIS21 a également l'intention de participer à un séminaire régional sur la culture statistique qui se tiendra au cours du deuxième trimestre 2006, une initiative visant à créer un centre de formation régional pour les statisticiens, et d'assister à une réunion des ministres de l'économie et des finances en novembre 2006.

Communauté des Andes

En novembre 2005, un programme SNDS destiné à la Communauté des Andes a été lancé avec l'aide financière du FFRCS. Deux pays non andins (le Paraguay et l'Uruguay) ont également décidé de participer à un programme SNDS séparé. Certains pays et partenaires ont organisé une vidéoconférence le 19 décembre 2005 pour aborder des feuilles de route SNDS, des groupes sectoriels et la coordination du système statistique national.

En 2006, PARIS21 a l'intention (1) de conduire des missions au début mai 2006 pour aider les pays à finaliser leurs feuilles de route, (2) de participer à un atelier régional sur la méthodologie SNDS financé par le FFRCS et à un second atelier sur les stratégies financé par PARIS21, et (3) de participer à une réunion des ministres de l'économie qui aura lieu au cours du deuxième trimestre 2006.

États arabes

En collaboration avec le sultanat d'Oman et la Ligue arabe, PARIS21 a organisé le *deuxième forum sur le renforcement des capacités statistiques dans les pays arabes* du 18 au 21 septembre 2005 à Muscat, Oman. Les participants se sont tous montrés enthousiastes à l'idée d'adopter une approche SNDS dans leurs pays. Ils ont présenté leurs expériences en matière de planification stratégique et ont convenu de constituer un groupe de pays disposés à préparer l'organisation d'un troisième forum régional actuellement prévu pour avril 2007 au Yémen.

Au début 2006, PARIS21 a engagé un consultant pour conduire des missions dans la région afin d'aborder le programme régional avec des partenaires pertinents. En juin 2006, le conseil de planification du Qatar organisera un séminaire national sur le développement des statistiques et le groupe préparatoire s'y réunira afin de poursuivre les préparatifs du forum du Yémen. Ce groupe se réunira à nouveau en décembre 2006, très probablement au sein de la commission statistique de la Ligue arabe. En outre, PARIS21 facilitera le financement d'activités SNDS en impliquant des agences de financement arabes.

Asie – Ensemble du continent

En octobre 2005, les obstacles administratifs et juridiques bloquant la signature du projet de document du PNUD consacré au financement du programme asiatique ont été levés et les fonds ont été transférés à l'ESCAP en vue de la mise en œuvre. Des liens étroits entre PARIS21 et ESCAP ont été établis pour la mise en œuvre de ce programme régional.



Asie du Sud

PARIS21 et ESCAP ont coorganisé, en collaboration avec le ministère sri lankais du recensement et des statistiques, un atelier sous-régional sur les SNDS pour les pays d'Asie du Sud, à Colombo, Sri Lanka, du 13 au 15 décembre 2005. Les participants à cet atelier étaient l'Afghanistan, le Bangladesh, le Bhoutan, l'Iran, les Maldives, le Népal, le Pakistan et le Sri Lanka, avec l'Inde en tant qu'observateur. Les objectifs de cet atelier étaient les suivants : (a) évaluer la situation actuelle des plans stratégiques dans cette sous-région; (b) identifier les succès et les contraintes en matière de mise en œuvre; (c) partager les leçons apprises et les solutions; et (d) identifier les prochaines étapes, aux niveaux national, régional/sous-régional et international. Ces pays ont très bien accueilli l'approche SNDS et ont exprimé leur engagement en faveur de la planification statistique stratégique. Une stratégie systématique est en cours d'élaboration pour un suivi au niveau national.

Asie centrale

Le forum de haut niveau sur la planification stratégique dans le domaine des statistiques destiné aux pays d'Asie centrale se tiendra du 17 au 19 mai 2006 à Bishkek, parallèlement aux célébrations du 80ème anniversaire du comité statistique national du Kirghizistan. Les participants à ce forum seront l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ouzbékistan. Les pays observateurs seront l'Arménie, la Biélorussie, la Géorgie, la Moldavie, la Mongolie, la Russie et l'Ukraine. PARIS21 et ESCAP organisent ce forum en collaboration avec le comité national des statistiques du Kirghizistan, la Commission Économique des Nations unies pour l'Europe (CENUE) et le comité statistique inter-états de la Communauté des États indépendants. Immédiatement avant ce forum, la CENUE organisera une réunion du programme spécial pour les économies d'Asie centrale à laquelle participeront PARIS21 et l'ESCAP.

Asie du Sud-Est

Le forum de haut niveau sur la planification stratégique dans le domaine des statistiques destiné aux pays d'Asie du Sud-Est se tiendra du 6 au 8 juin 2006 à Bangkok, en Thaïlande. Les pays participants seront : Le Brunei, le Cambodge, l'Indonésie, le Laos, la Malaisie, le Myanmar, les Philippines, Singapour, la Thaïlande et le Vietnam. PARIS21 et l'UNESCAP collaborent avec le bureau national des statistiques thaïlandais et l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est pour l'organisation de ce forum.

Asie de l'Est / Nord-Est

Un atelier destiné aux pays d'Asie de l'Est et du Nord-Est sera organisé en septembre ou octobre 2006 à Ulaan Baatar, en Mongolie. Les pays suivants seront invités à participer : La Mongolie, la République Populaire de Chine, la Chine Hong Kong, la République Populaire Démocratique de Corée, la République de Corée, la Chine Macao et la Chine Taipei.

Autres régions : Îles du Pacifique

Des réunions avec AusAID, l'Australian Bureau of Statistics (ABS), la Banque mondiale, le Secrétariat de la Communauté du Pacifique (SCP), la France et PARIS21 se sont tenues à Nouméa, en Nouvelle-Calédonie, au début avril 2005 pour aborder les manières dont PARIS21 et la Banque mondiale, via son Fonds Fiduciaire pour le Renforcement des Capacités Statistiques, pouvaient aider au développement des statistiques dans la région Pacifique. Les participants ont reconnu que le développement d'une approche stratégique pour le renforcement des capacités statistiques dans les pays et territoires du Pacifique était nécessaire et que l'élaboration et la mise en œuvre d'une SNDS dans ces pays nécessiteraient une adaptation et une méthodologie personnalisée en fonction des besoins et exigences de cette région. L'ABS, AusAID et le SCP ont élaboré et mettent actuellement en place un plan de travail pour le renforcement des capacités statistiques dans la région qui s'inspire largement de l'approche de PARIS21.

Autres régions : Caraïbes

Le lancement d'un programme régional dans les Caraïbes a été retardé en raison de contraintes financières; toutefois, PARIS21 a élaboré un projet de programme qui a été distribué à des partenaires régionaux et qui a fait l'objet d'un accord de principe. Lors de la réunion du CSNU de 2005, PARIS21 a rencontré des représentants de CARICOM et a abordé avec eux un programme pour la région. CARICOM transmettra son programme à PARIS21 pour envisager des activités conjointes potentielles.

Autres régions : Europe centrale

À ce jour, le comité directeur de PARIS21 n'a pas encore autorisé l'élaboration d'un programme pour les pays d'Europe. Toutefois, la région des Balkans englobe trois pays AID — des priorités du programme SNDS — à savoir : l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et la Serbie Monténégro. La CENUE et l'Italie ont manifesté leur désir de collaborer avec PARIS21 pour appliquer l'approche SNDS à ces pays. PARIS21 continuera à étudier cette possibilité et engagera davantage de partenaires à fournir un programme pour la région.

1.3 Méthodologie SNDS

1.3.1 Manuels méthodologiques SNDS

Pour aider les pays à poursuivre leur processus SNDS, PARIS21 produit une série de documents et outils destinés à différents publics et poursuivant différents objectifs, comprenant des manuels méthodologiques et des articles de plaidoyer. Par exemple, le guide de l'élaboration d'une SNDS et le document de plaidoyer ont été produits en collaboration avec des partenaires nationaux, bilatéraux et multilatéraux et ensuite traduits en arabe, en français, en portugais, en espagnol et en russe. Au début de l'année 2005, cette série de documents a été distribuée à environ 200 bureaux nationaux de statistiques. D'autres articles publiés pendant cette période sont présentés ci-dessous ;

- ***Guide pour l'élaboration d'une feuille de route SNDS*** : En 2005, le secrétariat a produit une annexe au guide pour l'élaboration d'une SNDS : un guide pour l'élaboration d'une feuille de route SNDS (actuellement disponible en arabe, en anglais, en français et en espagnol). Cette feuille de route est un document de référence pour tous les acteurs impliqués dans l'élaboration d'une SNDS. Elle souligne l'organisation du travail, les activités spécifiques et les ressources nécessaires pour mettre en œuvre cette stratégie.
- ***Modèles de systèmes statistiques*** : À la fin 2005, PARIS21 a publié "Modèles de systèmes statistiques,"⁶ un article qui passe en revue la structure de vingt systèmes statistiques du monde entier et le contexte administratif dans lequel ils fonctionnent afin de voir si des conclusions peuvent être tirées quant aux conditions de succès d'un système statistique.
- ***Leçons apprises dans le domaine de la planification stratégique*** : À la mi-2005, PARIS21 a également commandé une étude présentant une analyse préliminaire de certains plans stratégiques pour identifier les leçons que l'on pouvait tirer pour orienter le développement et la mise en œuvre d'activités futures.
- ***Compilation de lois statistiques provenant de pays francophones*** : Pour aider les pays d'Afrique francophones à revoir leurs lois statistiques, PARIS21 a produit une compilation de toutes les législations pertinentes disponibles dans ces pays.
- ***L'élaboration d'une stratégie de développement statistique nationale basée sur la politique*** : À la fin 2005, PARIS21 a commandé cette étude pour fournir des conseils et une check-list pratique susceptibles d'aider les pays confrontés à l'élaboration d'une SNDS et à la mise en place d'une telle stratégie en réponse aux grandes déclarations en matière de politique gouvernementale de développement, lesquels pourraient inclure notamment des Poverty Reduction Strategy Papers (PRSP).

⁶ Voir <http://www.paris21.org/documents/2101.pdf>

- **Documents sur l'élaboration et la mise en œuvre d'une SNDS** : En 2005 et 2006, l'objectif du programme SNDS passe de l'élaboration à la mise en œuvre, et à l'aide aux pays traversant cette phase critique. Au début 2006, PARIS21 a publié un article soulignant les problèmes liés à l'élaboration et à la mise en œuvre de SNDS. Ces questions seront examinées dans le cadre d'une série d'études de cas pour illustrer les réussites et les échecs dans différentes situations. Cet article abordera également des expériences spécifiques avec certaines stratégies et programmes d'amélioration, des processus de changement et de nouveaux arrangements institutionnels. Il abordera par exemple l'efficacité du statut semi-automatique des organismes appliqué aux bureaux des statistiques. Ce guide accompagnera le guide d'élaboration d'une SNDS. Cet article sur la mise en œuvre sera distribué avec l'article de plaidoyer et le guide d'élaboration et il sera publié dans le cadre des Lignes directrices et ouvrages de référence du CAD à la fin 2006.

D'ici la fin de l'année 2006, le secrétariat de PARIS21 finalisera, traduira et distribuera une série d'articles, dont celui consacré à "l'élaboration et la mise en œuvre d'une SNDS", ainsi que les articles des task teams, tels que "Comment relier des systèmes d'information sectoriels à des systèmes statistiques nationaux et des SNDS" d'Intersect et un "Guide d'élaboration d'une stratégie de développement statistique des ressources humaines" de l'équipe Formation. Elle va également rédiger un Guide de Plaidoyer par Pays (voir la section 2.0 ci-dessous) et modifier et finaliser quelques documents provenant de l'expérience Amérique centrale concernant l'évaluation et les plans d'action en matière de SNDS. Étant donné que plusieurs pays ont demandé des exemples de documents en matière de stratégie nationale, PARIS21 a l'intention de produire un "Document type SNDS" qui présentera le contenu d'un document sur la stratégie nationale basé sur la documentation existante et des exemples nationaux. Il ne s'agira aucunement d'un modèle à suivre, mais il proposera quelques exemples et quelques pratiques d'excellence.

La demande en faveur de travaux méthodologiques augmente de la part des pays qui élaborent et se préparent à mettre en œuvre leur SNDS. Par exemple, les thèmes suivants ont été identifiés lors d'ateliers régionaux : Statistiques essentielles et SNDS, Statistiques pour les situations d'urgence, Pratiques d'excellence dans la législation statistique et Élaboration d'une stratégie régionale pour les petits pays. Afin de répondre à ces besoins et pour utiliser les capacités existantes en matière de partenariat, le secrétariat propose de formaliser le travail méthodologique et de créer un conseil consultatif chargé d'identifier des thèmes, de superviser la production d'articles et autres documents et de contrôler la qualité des publications.

1.3.2 Task Teams

Coût et financement des SNDS

Cette task team — organisée par le secrétariat de PARIS21 — a été créée en 2004 dans le but d'aborder des questions fréquemment posées : (1) quel sera le coût du développement d'une SNDS et (2) comment peut-on le financer ? Un consultant a été engagé pour analyser les informations disponibles sur les coûts des SNDS et pour examiner la faisabilité du développement d'une approche normalisée pour le calcul des coûts des activités statistiques essentielles⁷. Sur la base de ses conseils, la task team a conclu qu'il ne peut y avoir aucune approche normalisée : chaque plan doit être budgétisé en fonction des situations et des arrangements locaux. Mais les pays et les partenaires seraient aidés par un accès aux informations relatives au volume et au coût des opérations assurées pour différentes activités statistiques dans différents pays. La compilation de ces informations devrait faire partie des travaux du secrétariat de PARIS21, sur la base des expériences et informations fournies par les équipes d'élaboration de SNDS et sur les conseils de la task team. Les principales activités en matière de financement des SNDS qui ont été identifiées dans le rapport initial de l'équipe ont été soumises au mécanisme léger de reporting (MLR) abordé dans la Section 3.0 ci-dessous. Les réponses au questionnaire du MLR ont confirmé que, bien que le soutien en faveur du renforcement des capacités statistiques s'accroisse, les donateurs s'orientent davantage vers une aide budgétaire et sectorielle et un pouvoir décisionnel, également en matière d'approvisionnement, aux mains de gouvernements partenaires. Par conséquent, l'aide au renforcement des capacités statistiques fera de plus en plus partie

⁷ Roger Edmunds, "Strategic Planning – Costing and Funding", juin 2005.



intégrante de programmes plus étendus basés sur des priorités convenues avec des gouvernements partenaires. Cela implique une approche plus proactive de la part des décideurs politiques et des statisticiens nationaux qui doivent soutenir le renforcement des capacités statistiques dès le début de l'élaboration de programmes d'aide au développement par des partenaires financiers. Hormis la création de la base de données relative aux volumes et aux coûts des interventions, le travail de la task team a été réalisé ou repris dans le cadre du programme de travail du secrétariat de PARIS21. Il est recommandé de dissoudre la task team. Un rapport plus détaillé de cette équipe est disponible dans le document *P21-SC1-06-RD-TTCF*.

Formation destinée aux statisticiens officiels

Le principal objectif de cette task team est de produire des outils et des directives pour les responsables et les cadres des SSN des pays en développement sur la manière d'aborder la formation à l'élaboration de SNDS. Cette équipe est organisée par l'Institut statistique des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique. En 2005, l'équipe a produit un inventaire⁸ des organisations nationales, régionales et internationales impliquées dans les aspects académiques du renforcement des capacités statistiques en matière de statistiques officielles. Cette équipe a également élaboré des termes de référence pour un guide sur l'élaboration d'une stratégie de développement statistique en matière de ressources humaines et sur la réalisation d'une évaluation des besoins en termes de formation statistique pour les systèmes statistiques nationaux. Le consultant qui rédigera une première version de ce guide avant la fin 2006 est en cours de sélection.

Statistiques rurales et agricoles

En collaboration avec le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) et l'Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), et avec le soutien financier du ministère français des affaires étrangères, cette équipe est en train de réaliser un projet destiné à soutenir le développement des statistiques agricoles en Afrique. Les activités de cette équipe comprennent la production d'une vidéo de plaidoyer sur les statistiques agricoles et la formulation de recommandations relatives à l'intégration des statistiques agricoles dans les SNDS. La vidéo de plaidoyer définitive, qui comprendra des entretiens avec des représentants d'Algérie, du Kenya, du Mali, du Mozambique, du Niger et de la Tunisie, ainsi que de l'OCDE, la FAO et l'OMC, sera parachevée en mai 2006. En collaboration avec la task team Intersect, des termes de référence préliminaires ont été produits pour le guide sur l'intégration du développement des statistiques agricoles dans les SNDS et on a entamé la sélection d'un consultant qui rédigera le document définitif.

Intersect

PARIS21 s'est engagée à analyser et promouvoir le développement de statistiques sectorielles dans l'élaboration et la mise en œuvre de SNDS et à développer davantage la politique de guidance relative aux SNDS. En outre, le Health Metrics Network a développé un outil d'encadrement et d'analyse de la situation; des termes de référence ont été préparés par la FAO et l'OIT pour des études visant à intégrer les statistiques agricoles et professionnelles dans les SNDS; des cadres d'évaluation de la qualité des données ont été développés pour les statistiques relatives à l'enseignement et au marché du travail par l'Institut de Statistiques de l'UNESCO et l'OIT, respectivement; et AFRISTAT et la France prévoient d'organiser une réunion sur les statistiques sectorielles pour les pays d'Afrique francophones. La task team Intersect a formulé un projet de proposition qui se base sur le travail réalisé par les membres de cette équipe en Tanzanie et en Ouganda et qui prend en considération toutes les initiatives précitées afin de faire évoluer la situation. Le but est de produire un guide à l'intégration des exigences des systèmes d'information sectoriels dans les programmes nationaux de renforcement des capacités statistiques et en particulier dans les SNDS. Ces travaux seront passés en revue lors d'une réunion qui se tiendra à Paris en juin ou au début juillet 2006 et lors d'une réunion de suivi qui devrait avoir lieu en Tanzanie en septembre 2006. Un projet de proposition visant à élaborer des directives pour intégrer les systèmes d'information sectoriels dans les systèmes statistiques nationaux est disponible dans le document *P21-SC1-06-RD-TTIS*.

⁸ Voir <http://www.paris21.org/documents/1976.pdf>



1.3.3 Base de connaissances

La base de connaissances SNDS est une bibliothèque en ligne de documents sur le développement statistique. Elle doit servir d'outil aux équipes d'élaboration de SNDS qui les utilisent en tant que références lorsqu'elles abordent les questions techniques liées à l'élaboration ou à la mise en œuvre d'une stratégie. La base de connaissances a été développée et lancée sur le site Web de PARIS21⁹. Le secrétariat a déjà placé plus de 640 documents dans le système. Des CD-ROM contenant la totalité de la base de connaissances ont été produits et distribués lors d'événements PARIS21 (ateliers régionaux, FASDEV, etc.). On a également produit une compilation spéciale des législations statistiques des pays d'Afrique francophones à partir des documents disponibles dans la base de données. Si des partenaires estiment qu'une compilation de législations statistiques s'avère particulièrement utile, elle pourra également être produite pour d'autres sous-régions du monde.

La Banque mondiale a proposé une nouvelle task team PARIS21 *Les connaissances au service du développement statistique* pour créer un site Web sur les connaissances statistiques et, ce faisant, pour contribuer à la restructuration et au développement d'une base de connaissances complète. Cette proposition sera abordée au sein du secrétariat en avril. En 2006, on a proposé au comité directeur de PARIS21 de créer cette équipe, de prendre les arrangements nécessaires en matière de gouvernance et de proposer, analyser et présenter un premier prototype.

2.0 PLAIDOYER

Raisonnement

La majeure partie des travaux du secrétariat est au service d'un plaidoyer : en faveur d'une politique et de décisions basées sur les faits, en faveur d'une planification stratégique, en faveur d'un soutien financier et technique accru et mieux organisé pour le renforcement des capacités statistiques et ciblant nos quatre principaux groupes de décideurs politiques et de statisticiens dans les pays développés et en développement (ainsi que dans les agences). Le but est de contribuer à la réalisation de l'objectif de PARIS21 en transmettant des messages essentiels aux publics clés au moyen de documents et d'activités de plaidoyer.

Progrès réalisés en 2005 et 2006

En 2005, parmi les nouveaux moyens de plaidoyer, il y avait la présentation vidéo "La Statistique au Service du Développement" destinée aux décideurs politiques d'Afrique francophone et complétant et actualisant la présentation destinée à l'Afrique anglophone. Une troisième présentation vidéo sur les statistiques agricoles, en anglais et en français, sera parachevée en mai 2006 en collaboration avec la FAP et le FIDA. Un dépliant de luxe dérivé de l'article pamphlétaire "Faire face au problème du recensement" sera parachevé en avril 2006. Il ciblera les principaux décideurs politiques des pays développés et les agences de développement et il sera lancé lors des réunions de la Banque mondiale et du FMI qui se tiendront au printemps. Un dépliant sur les "Questions fréquemment posées sur les SNDS" a été distribué en décembre 2005 et un certain nombre de présentations PowerPoint (ex.: "Pourquoi des statistiques, pourquoi des SNDS?") ont été réalisées. Ce nouveau matériel a été largement distribué dans le cadre d'ateliers régionaux de PARIS21 et lors de participations à des événements internationaux et régionaux, tels que la réunion 2005 de l'ISI, la Commonwealth Conference of Statisticians, STATCOM-Afrique et FASDEV et des événements Africa Statistics Day.

Stratégie et plan de travail

Le secrétariat a analysé l'efficacité de cette stratégie en matière de plaidoyer et a élaboré un plan d'action pour 2006 (et au-delà). D'autres travaux seront réalisés pour identifier les publics de manière plus précise et pour adapter les messages à chaque public afin de faciliter la transmission de ces messages et l'élaboration de

⁹ Voir <http://www.paris21.org/pages/designing-snds/SNDS-documents-knowledge-base/Index.asp?tab=KnowledgeBase>



nouveaux matériels de plaidoyer. Le secrétariat utilisera le matériel de plaidoyer existant de manière aussi efficace que possible et s'inspirera des travaux d'autres instances (ex.: Gapminder et les dépliants "Donner un sens aux données" et "Communiquer avec les médias" de la CENUE). Un guide et un outil consacré au plaidoyer sera développé pour aider les pays à élaborer des stratégies de plaidoyer nationales. Le site Web de PARIS21 soulignera les principaux messages et documents et des événements régionaux et nationaux de PARIS21 se concentreront sur les principaux messages de plaidoyer. PARIS21 mettra également en place une bibliothèque de séquences vidéo, de citations et de présentation PowerPoint. En outre, il actualisera également la base de données MUMPS et la brochure "les statistiques, ça compte" ; il revitalisera le bulletin d'informations et il réalisera une nouvelle présentation vidéo globale. Le secrétariat transmettra les principaux messages dans le cadre de réunions sélectionnées et d'événements bien ciblés, tels que la troisième table ronde internationale sur la gestion axée sur les résultats en matière de développement qui se tiendra au Vietnam en février 2007. Le secrétariat de PARIS21 collaborera avec des partenaires de PARIS21 et d'autres initiatives (telles que le Health Metrics Network) pour maximaliser l'impact des messages de plaidoyer lors des différents événements. En raison du nombre élevé de réunions et d'événements de ce genre, PARIS21 doit définir des priorités en fonction des coûts probables et des chances de succès, en fonction du potentiel offert en matière d'influence et d'accès pour le secrétariat et en fonction des avantages comparatifs des partenaires. Une stratégie de plaidoyer détaillée et un plan d'action sont disponibles dans les documents *P21-SC1-06-RD-ADVO* et *P21-SC1-06-ADVP*, respectivement.

Réunion du consortium

Les réunions du consortium constituent une opportunité pour les statisticiens et les décideurs politiques du monde entier dans le domaine du développement de se rassembler et de partager des expériences et des idées en matière de développement statistique. Le secrétariat propose de convoquer une réunion du consortium à la fin 2007 ou en 2008. La troisième table ronde internationale sur la gestion axée sur les résultats en matière de développement est prévue pour février 2007 et elle constituerait une opportunité pour les membres de PARIS21 d'aborder certaines questions qui auraient dû attendre la prochaine réunion du consortium prévue pour la fin 2006.

3.0 AMÉLIORER LA COLLABORATION AVEC LES DONATEURS ET LES PARTENARIATS

3.1 Mécanisme léger de Reporting

Lors de la réunion du FASDEV de mai 2004, on a recommandé le développement d'un mécanisme léger de reporting pour partager des informations sur le soutien des donateurs au renforcement des capacités statistiques en Afrique subsaharienne. Lors de la réunion du comité directeur de PARIS21 de juin 2005, on a avalisé cette idée et le secrétariat a été invité à mettre en œuvre un mécanisme léger de reporting qui consignerait le soutien aux activités RCS en Afrique assurées par les partenaires du développement. Pour lancer ce processus, en septembre 2005, le secrétariat a entamé un exercice pilote qui concernait les activités en cours en Afrique subsaharienne de 56 partenaires du développement pendant la période 2004-05. Les réponses reçues de 54 partenaires représentaient une série d'activités en cours en 2004-05 pour soutenir le RCS en Afrique subsaharienne. Ces résultats, consignés dans un document en deux volumes intitulé "Analyse de l'aide au renforcement des capacités statistiques en Afrique subsaharienne : de l'évaluation à la collaboration", ont été présentés lors du deuxième FASDEV qui s'est tenu en février 2006 à Addis-Abeba.

De manière générale, l'initiative du mécanisme léger de reporting a été bien accueillie et a été considérée utile pour les pays bénéficiaires et les partenaires au développement. Pour les pays bénéficiaires, il pourrait servir de base à l'amélioration de la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de leur SNDS et à la formulation de plans d'action pour les activités de RCS, tandis que pour les partenaires au développement, il pourrait servir d'outil de gestion et de plaidoyer pour améliorer l'harmonisation et la collaboration des donateurs dans le secteur statistique. Un soutien appuyé en faveur du MLR a également été exprimé au cours de la septième réunion du Comité pour la Coordination des Activités Statistiques (CCAS) en mars 2006, pendant laquelle on a suggéré de consacrer une session spéciale d'une demi-journée à la coopération



technique lors de la prochaine réunion du CCAS qui se tiendra en septembre 2006 et d'organiser un forum sur la coordination de l'aide au RCS par les principaux partenaires du développement.

Un guide accompagnant le rapport MLR, "Répertoire des partenaires du développement" a été rédigé et est en cours d'analyse par certains partenaires. Présenté sous la forme d'un troisième volume du MLR, ce répertoire reprend 55 partenaires au développement et fournit des informations sommaires sur les buts et les objectifs généraux de chaque partenaire; sur les principaux domaines d'intervention, en se concentrant spécialement sur le RCS, et sur des événements institutionnels. En raison de l'accent mis par le MLR sur l'Afrique subsaharienne, ce répertoire insiste particulièrement sur les activités des partenaires en Afrique. Une version définitive de ce répertoire est attendue pour la fin mai 2006.

Un projet de proposition pour l'avenir du MLR est présenté dans le document *P21-SCI-06-LRMF*. Cette proposition prévoit un certain nombre d'actions (avec des délais et un budget) visant à améliorer le processus MLR et à lancer le mécanisme léger de reporting dans une autre région en 2006-07.

3.2 Outils de partenariat

PARIS21 a développé et continue de développer des outils permettant de faciliter la collaboration des donateurs et les partenariats avec des organisations nationales, bilatérales et multilatérales. Parmi ces outils, on trouve : le site Web de PARIS21, la liste des consultants et le bulletin d'informations. La gestion du site Web de PARIS21 est essentielle parce qu'elle permet aux partenaires de rester informés sur les activités de PARIS21 et d'accéder à l'immense richesse de la documentation rassemblée dans le cadre du partenariat. Les activités futures comprendront notamment la maintenance régulière du site et son expansion afin de proposer de nouvelles fonctionnalités. Les partenaires demandent de plus en plus l'aide de PARIS21 pour localiser des consultants. Par conséquent, une liste en ligne de consultants a été créée et placée sur le site Web de PARIS21 pour permettre une communication directe entre l'employeur et le consultant. Le secrétariat a l'intention de continuer à gérer cette liste et à élargir les champs d'informations demandés. L'objectif du bulletin d'informations de PARIS21 est d'encourager la coopération Sud-Sud, de partager des pratiques d'excellence et de promouvoir l'utilisation des statistiques dans les décisions politiques et l'élaboration de SNDS. Le secrétariat a l'intention de relancer le bulletin d'informations pour servir les objectifs de PARIS21, reflétant ainsi l'attention particulière à l'égard de l'élaboration et de la mise en œuvre de SNDS.

3.3 Initiatives du partenariat

Le rapport sur le MLR donne un aperçu de l'étendue et de la valeur financière des efforts actuellement déployés en Afrique subsaharienne. À mesure que les pays passent à la mise en œuvre d'une SNDS, les pays en développement nécessiteront une augmentation significative de l'aide financière de la part de donateurs multilatéraux et bilatéraux, ainsi qu'une augmentation sensible de l'assistance technique de la part de la communauté statistique, et notamment des bureaux de statistiques des pays de l'OCDE.

Statistique Canada et l'Agence canadienne de développement international ont récemment lancé une initiative conjointe en matière de renforcement des capacités statistiques pour les pays en développement et elles vont organiser une réunion, parallèlement aux réunions du printemps 2006 de la Banque mondiale et du FMI, avec des responsables d'OSN et d'agences de développement sélectionnées pour aborder la fourniture d'une aide technique aux services statistiques des pays en développement, en particulier sur la base d'accords de jumelage. La fourniture d'une aide technique a également été abordée lors de la conférence des statisticiens européens et au sein de la Commission de statistiques de l'OCDE en juin 2006. En outre, elle fait également l'objet d'une initiative du groupe de partenariat de l'Union européenne.

Afin de préparer un plaidoyer en faveur de ces objectifs et de tirer des leçons du passé et des expériences présentes en vue d'une discussion approfondie, le secrétariat de PARIS21 propose de passer en revue : (i) les modèles de financement du développement statistique; et (2) les mécanismes de fourniture d'une aide technique, par ex. le jumelage, le modèle Afristat. Ces initiatives pourraient servir de base aux discussions de la troisième table ronde internationale sur la gestion axée sur les résultats en matière de développement, ainsi que pour les réunions précédentes des statisticiens nationaux. On a également proposé de passer en revue les



membres actuels du consortium PARIS21 pour constituer un réseau de partenaires plus compact, comprenant les acteurs les plus pertinents de chaque pays et de chaque agence eut égard aux objectifs de PARIS21. Le secrétariat de PARIS21 pourrait proposer une nouvelle approche lors de la prochaine réunion du comité directeur.

4.0 PROGRAMMES SATELLITES

La rationalisation de la planification stratégique en matière de statistiques (SNDS) était l'une des six actions prioritaires convenues lors de la deuxième Table Ronde Internationale sur la Gestion axée sur les Résultats en matière de Développement qui s'est tenue à Marrakech, au Maroc, en février 2004. En particulier, le Plan d'Action de Marrakech pour les Statistiques (PAMS) a identifié les six actions prioritaires suivantes:

1. La rationalisation de la planification stratégique
2. La préparation du round de recensement 2010
3. L'augmentation des investissements dans les statistiques
4. L'élaboration d'un International Household Survey Network (IHSN) (Réseau international de sondages d'opinions)
5. L'amélioration du contrôle des OMD
6. L'amélioration de la responsabilité internationale en matière de statistiques

Le financement du PAMS provient de nombreuses sources, notamment des budgets des pays en développement et des fonds constitués par des donateurs bilatéraux et multilatéraux. Lors de la réunion du comité directeur de PARIS21 en juin 2005, le représentant de la Banque mondiale a annoncé qu'une proposition avait été soumise au département Development Grant Facility (DGF) de la Banque pour financer le lancement de certaines des activités statistiques les plus importantes du PAMS qui doivent être mises en œuvre par plusieurs organisations, sur la base de leur programmes de travail et instruments existants.

Un conseil consultatif du PAMS a été créé pour superviser la mise en œuvre de ces travaux et il s'est réuni pour la première fois en octobre 2005. Ce conseil a approuvé la proposition selon laquelle le secrétariat de PARIS21 assurera trois parties de la dotation du DGF au PAMS, à savoir : (1) un financement supplémentaire pour le programme de base de PARIS21 en matière de planification stratégique; (2) l'amélioration de l'efficacité des sondages d'opinions via l'International Household Survey Network (IHSN); et (3) un programme de traitement accéléré des données (Accelerated Data Programme - ADP) dans certains pays pilotes afin d'apporter des améliorations urgentes en matière de contrôle des politiques de développement nationales et internationales, et notamment les OMD.

On a proposé que ces deux dernières actions soient assurées par l'intermédiaire du secrétariat de PARIS21 en tant que "programmes satellites" pour l'année civile 2006. L'utilisation des mécanismes existants de PARIS21, lesquels permettent de collaborer étroitement avec des pays, ainsi qu'avec des organisations régionales et sous-régionales, devrait favoriser un démarrage rapide de ces programmes.

En février 2006, le comité directeur de PARIS21 a fait des commentaires sur ces programmes et a approuvé leur intégration dans le programme de travail de PARIS21. Le Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE, la Commission du budget et le Conseil ont également approuvé cette intégration et ont accepté les subventions du DGF.

4.1 International Household Survey Network (IHSN)

L'objectif général de l'IHSN est de rassembler les producteurs, les sponsors et les utilisateurs de sondages pour améliorer l'utilisation de ces données dans l'élaboration et le contrôle de politiques. Ce réseau identifiera, promouvra et appliquera des solutions coordonnées et réalisables aux problèmes de disponibilité et d'opportunité, de fiabilité et de pertinence, de comparabilité, de diffusion et d'utilisation des données issues de sondages d'opinion. Pour atteindre ces objectifs, l'IHSN poursuivra quatre activités principales : (1) planification d'enquêtes, (2) harmonisation et développement d'outils de collecte de données, (3) production d'outils et de directives en matière de diffusion de données d'enquêtes et (4) création d'un catalogue central



des enquêtes et recensements. Une importante priorité consiste à associer étroitement le travail de l'IHSN aux stratégies nationales afin d'offrir aux statisticiens de chaque pays les outils nécessaires à la mise en œuvre des principaux éléments des SNDS, cela en vue d'améliorer la collecte des données et leur disponibilité.

Le rôle de ce programme satellite consistera à soutenir les travaux du réseau, particulièrement en collationnant et en développant des pratiques d'excellence pour les enquêtes et en améliorant le dépôt et les autres outils d'enquête. Le réseau proprement dit continuera à fonctionner de manière « virtuelle » et il sera coordonné par le secrétariat de l'IHSN qui est situé au siège de la Banque mondiale. Le DFID a exprimé son intention de détacher une équipe auprès du secrétariat de PARIS21 pour collaborer principalement aux activités de l'IHSN.

4.2 Programme de traitement accéléré des données (ADP - Accelerated Data Programme) dans des pays pilotes

L'ADP est un programme pilote destiné à aider jusqu'à douze pays à apporter des améliorations urgentes afin de produire des résultats cohérents pour évaluer les progrès et mesurer les changements dans certains indicateurs clés de développement, notamment les OMD, d'ici à 2010. L'objectif consistera à passer en revue les données existantes et à identifier ce qu'il convient de faire pour combler les manques de données pour ces indicateurs, pour améliorer la qualité et développer une position fondamentale adéquate. Pour les pays pilotes, l'approche de basse consistera à identifier une série d'indicateurs clés basés sur les priorités nationales telles que définies dans les SRP de chaque pays, à s'aligner sur les indicateurs des OMD et à adopter des activités AID pertinentes. L'approche qui devra être adoptée dans chaque pays dépendra des circonstances spécifiques, mais de manière générale, il y a trois étapes possibles : identifier et documenter les données existantes; analyser les données existantes et évaluer les atouts et les faiblesses; analyser les programmes d'enquête conformément aux SNDS et, si nécessaire, élaborer un programme plus efficace et performant. Le fonds prévu pour ce programme pilote financera les travaux dans douze pays pilotes.

4.3 Évaluation des droits de l'homme, de la démocratie et de la gouvernance (Metagora)

Le projet Metagora — lancé en février 2004 au sein de PARIS21 pour une période pilote de deux ans — permet aujourd'hui de tirer des leçons importantes et de formuler des recommandations pertinentes en matière d'évaluation basée sur les faits. La version sommaire du Rapport de synthèse sur les résultats et leçons de la phase pilote du projet Metagora est désormais disponible en version détaillée provisoire. En mars 2006, elle a été soumise, en vue de recueillir des conseils et des commentaires, au CAD de l'OCDE et au comité directeur des donateurs de Metagora. Elle a été chaleureusement accueillie par ces deux instances. Ce rapport fera l'objet d'une nouvelle évaluation basée sur leurs remarques et suggestions et il prendra également en considération le rapport définitif qui sera publié en avril 2006 par le panel d'experts chargés d'évaluer la mise en œuvre du projet sur une base strictement indépendante.

Sur la base d'une évaluation provisoire positive du panel d'experts, ainsi qu'en fonction des réalisations du projet, le comité des donateurs a encouragé l'élaboration de plans en vue de consolider les réalisations de la phase pilote en 2006. Des discussions sont actuellement en cours avec des donateurs pour garantir le financement de cette phase de consolidation. Dès qu'elles seront terminées, l'équipe de coordination Metagora et les organisations partenaires de mise en œuvre élaboreront un plan et un budget provisoire pour la phase suivante du projet qui devrait commencer en 2007 (Metagora II).

Le projet avancé de version sommaire du rapport de synthèse sur les résultats et leçons de la phase pilote du projet Metagora sera mis à la disposition du comité directeur de PARIS21 lors de sa réunion d'avril 2006. Pour de plus amples informations : <http://www.metagora.org>.



5.0 GESTION

5.1 Comité directeur

Deux réunions du comité directeur sont organisées chaque année, l'une au cours du deuxième trimestre et l'autre au cours du quatrième trimestre. Les membres du comité prennent des décisions concernant des questions importantes et aident à définir l'orientation future du partenariat. Pour faciliter l'exercice léger d'évaluation, les réunions du comité directeur de la fin 2005 et de la mi-2006 ont été combinées en une seule réunion qui s'est tenue les 26 et 27 avril 2006. On a proposé d'organiser une réunion du comité à la fin 2006.

5.2 Évaluation

Lors de la réunion du comité directeur de juin 2005, les membres ont décidé (1) de procéder à une évaluation sommaire de l'impact, de la pertinence et de l'efficacité de PARIS21, laquelle envisagerait également l'avenir du partenariat après 2006, et (2) de créer un groupe d'évaluation pour diriger ce processus. En concertation avec des membres du comité directeur, la composition de ce groupe d'évaluation a été décidée et un intermédiaire a été sélectionné et engagé en janvier 2006. Les membres de ce groupe d'évaluation qui ont participé au deuxième FASDEV se sont réunis pour proposer des questions d'évaluation et interroger des intervenants africains. L'intermédiaire a soumis un rapport initial à la mi-février et ensuite un rapport définitif à la fin mars pour permettre aux membres du groupe d'évaluation d'y apporter des commentaires. La version finalisée (voir le document *P21-SCI-06-EVAL*) sera présentée lors de la réunion du comité directeur d'avril 2006, avec une proposition du secrétariat de PARIS21 concernant l'avenir de l'association (voir le document *P21-SCI-06-BYD*) et tenant compte des résultats de l'évaluation sommaire.

5.3 Situation institutionnelle

À la lumière des résultats de l'évaluation, si le comité directeur décide de poursuivre la mission de PARIS21 après décembre 2006, il collaborera avec la direction juridique de l'OCDE pour stipuler le statut de PARIS21 dans un protocole d'entente entre les intervenants pertinents. De la même manière, le secrétariat recommande que PARIS21 soit reconnue par la Commission Statistique des Nations unies en tant qu'entité séparée et, à ce titre, qu'elle puisse siéger aux réunions de la CSNU. Cela indiquerait clairement que PARIS21 intervient au nom du partenariat, et pas simplement du point de vue de l'OCDE.

C. Résumé du budget prévu pour le reste de l'année 2006

Les activités couvertes par la période comprise entre avril et décembre 2006 sont présentées dans la section B du présent rapport en fonction des différents types. Elles sont décrites de manière plus détaillée dans le document *P21-SCI-06-WP06* et classées par activité, résultat, calendrier et coût. Le programme sera adapté en fonction des décisions du comité directeur.

Tableau 1 : Budget de PARIS21 en euros, pour la période comprise entre avril et décembre 2006, par activité

ACTIVITÉS	BUDGET (€)
1 - Stratégie Nationale pour le Développement des Statistiques	
Évaluation SNDS	150.000
Programmes régionaux	878.500
Programme régional -- Continent africain	20.000
Programme régional -- Afrique francophone	310.000
Programme régional -- Afrique anglophone	160.000
Programme régional -- Afrique lusophone	76.000
Programme régional -- Amérique latine	174.000
Programme régional -- États arabes	55.500
Programme régional -- Asie	83.000
Méthodologie SNDS	359.000
Développement de la méthodologie SNDS	114.000
Task Teams	168.000
Base de connaissances	77.000
2 - Plaidoyer	257.500
3 - Amélioration de la collaboration et du partenariat avec les donateurs	291.000
Mécanisme léger de reporting	215.000
Outils de partenariat	40.000
Initiatives des partenaires	36.000
4 - Gestion de PARIS21	45.000
TOTAL	1.981.000

NB: Ce tableau ne comprend pas les activités de l'IHSN, de l'ADP et des programmes satellites Metagora.

D. Situation financière de PARIS21

Les dépenses pour le programme de travail 2004-2006 ont commencé lentement en 2004 en raison des incertitudes concernant le niveau de recettes des contributions spontanées. Elles ont augmenté de 70 % pour atteindre 2 millions d'euros en 2005 et elles se situent à environ 1,3 millions d'euros par trimestre en 2006, ce qui est supérieur aux dépenses pour l'ensemble de l'année civile 2004. Le montant total des contributions spontanées reçues ou prévues était de 7,4 millions d'euros en 2004–2006 (12,3 millions d'euros depuis 1999). Les principaux contributeurs ont été le Royaume-Uni avec 24 % (32 % depuis 1999), la Banque mondiale avec 17 % (18 %), la France avec 18 % (15 %) et les Pays-Bas avec 8 % (9 % depuis 1999). Le nombre de contributeurs a sensiblement augmenté puisqu'il est passé de neuf en 1999–2003 à treize en 2004-2006.

Les tableaux financiers ci-dessous sont présentés uniquement à titre d'information et ils ne doivent pas être considérés comme un rapport budgétaire officiel validé par les services financiers de l'OCDE. L'objectif de ces tableaux est de donner un aperçu de la situation financière estimée de PARIS21. Ils ne doivent pas remplacer le rapport financier officiel requis par l'organisation mère de PARIS21, l'OCDE.

Il convient également de noter que les informations financières présentées ci-dessous (1) ne comprennent pas le personnel détaché (DFID), ni les deux consultants partagés par la Banque mondiale et PARIS21 et financés par le DFID; (2) ne comprennent pas les recettes (304.281,00 Euros) du Japon/PNUD transférées directement du PNUD à ESCAP pour financer les quatre réunions en Asie; (3) ne comprennent pas les contributions de l'OCDE; (4) comprennent un résumé des dépenses (engagées et réalisées) pour le premier trimestre 2006 et (5) ne comprennent aucune information détaillée sur les deux nouveaux programmes satellites ou Metagora.

Tableau 2: Recettes et dépenses (en euros) de 2004 à 2006

	2004	2005	1er trimestre 2006	Reste de 2006 (prévues)
Fonds restants de la période précédente	913.990	711.896	2.655.427	2.891.708
Recettes	970.455	3.938.363	1.461.617	1.053.043
Dépenses	1.172.549	1.994.832	1.225.336	1.981.000
Solde	711.896	2.655.427	2.891.708	1.963.751

Tableau 3: Contributions spontanées (de 1999 à 2006) & offres de financement attendues (en euros) par pays donateur et institution donatrice

Pays/Institution	1999 - 2003	2004	2005	1er trimestre 2006	2006 Prévisions	Total 2006	2004 - 2006	1999-2006
Autriche			200.000				200.000	200.000
Belgique			400.000				400.000	400.000
AELE			80.000				80.000	80.000
Commission européenne	16.226							16.226
Finlande			100.000				100.000	100.000
France	500.000	124.000	800.000		400.000	400.000	1.324.000	1.824.000
Allemagne			100.000	200.000		200.000	300.000	300.000
Irlande	312.499	100.000	115.000				215.000	527.499
Japon	68.602							68.602
Pays-Bas	450.000		600.000				600.000	1.050.000
Norvège			385.589				385.589	385.589
Suède	163.421		497.098				497.098	660.519
Suisse	310.270	95.602	97.415		97.415	97.415	290.432	503.287
Royaume-Uni	2.136.869	650.853	563.261		555.628	555.628	1.769.742	3.906.611
Banque mondiale	894.063			1.261.617		1.261.617	1.261.617	2.155.680
Total	4.851.950	970.455	3.938.363	1.461.617	1.053.043	2.514.660	7.423.478	12.275.428

Tableau 4: Dépenses (en euros) du 1er janvier 2005 au 31 décembre 2005 par activité

Activité	Dépenses totales (réalisées)
Gestion	
Comité directeur	33.365,33
Consortium	-
Renforcement de l'aide financière des donateurs	-
Évaluation	-
Divers, fournitures de bureau, équipements	31.421,99
Autres frais (y compris les différences de change)	141.346,00
Ressources Humaines	-
Salaires	748.300,55
Facturation interne (location de bureaux, maintenance informatique et autres)	48.959,56
Divers	750,00
Plaidoyer	
Généralités	5.536,29
Base de connaissances	12.769,99
Vidéo de plaidoyer	10.324,30
Développement matériel	8.753,72
Partenariat et échange d'informations	-
Bulletin d'informations	-
Site web et adhésion	5.993,32
Partenariat et participation aux réunions d'autres institutions	82.231,37
Cofinancement de réunions d'autres institutions	-
Communications et publications	-
Promotion des évaluations des partenaires	-
Task Teams et études	-
Recensement	-
Indicateurs du renforcement des capacités statistiques	-
Développement rural et agriculture	64.880,26
Indicateurs de développement	-
Coût et financement	-
Intersect	-
Formation	-
Études	7.459,47
Stratégie Nationale pour le Développement des Statistiques	
Généralités	44.542,02
Production de directives	10.979,18
Traduction	5.022,64
Études SNDS	110.080,36
Formation des consultants aux SNDS	22.224,10
Programmes régionaux	-
Généralités	40,11
Afrique	205.166,84
Afrique occidentale	198.488,05
Afrique centrale	66.137,22
Afrique australe	9.000,00
Afrique orientale	2.861,63
États arabes	64.588,34
Asie	4.519,68
Asie de l'Est	-
Asie centrale	-

Activité	Dépenses totales (réalisées)
Asie du Sud	5.133,17
Pacifique	11.551,88
CEI et Balkans	-
Amérique latine	123,10
Communauté des Andes	-
Amérique centrale	32.281,48
Mercosur	-
Caraïbes	-
Divers	-
Évaluation	-
PARLISTAT	-
Étude de faisabilité pour le rapport international	-
SCBI	
TOTAL Dépenses	1.994.831,95

Annexe I : Suivi des décisions du comité directeur de juin 2005

#	Décision du comité directeur	Actions de suivi
1	Le comité a donné son aval à une suggestion concernant une réunion de haut niveau entre les OSN des pays de l'OCDE et les hauts responsables des agences d'aide pour plaider en faveur d'une assistance technique améliorée pour le développement des statistiques nationales.	Statistique Canada, l'Agence canadienne de développement international, PARIS21 et la Banque mondiale se réuniront sur le thème "Renforcer les capacités statistiques dans les pays en développement" le 20 avril 2006 à Washington. Cette réunion aura pour but de rassembler un certain nombre de hauts responsables de services statistiques nationaux et d'agences de développement pour trouver des moyens collectifs de mettre les compétences techniques des OSN au service des ressources et des activités des agences d'aide.
2	Le comité a marqué son accord pour que le secrétariat de PARIS21 poursuive son approche proactive (par les plaidoyers, les incitations, la coordination, les conseils, etc.) aux niveaux international, régional, sous-régional et, le cas échéant, national pour soutenir les pays dans l'élaboration de leurs stratégies. Cette approche répondra à la demande et sera proportionnée, la priorité étant accordée aux pays AID, tandis que l'on prendra en considération les besoins des pays à revenus moyens. Ces travaux basés sur les pays devront se concentrer sur la promotion d'approches harmonisées et coordonnées afin de soutenir les décisions politiques basées sur les faits et de compléter les activités d'autrui.	Voir la section 1.2 ci-dessous sur les programmes régionaux pour obtenir des informations sur les progrès récents réalisés dans le domaine du soutien aux efforts d'élaboration de SNDS de ces pays.
3	Le comité a accepté que le secrétariat produise, avec l'aide de partenaires, un rapport détaillé sur les progrès réalisés dans le monde entier en matière de SNDS pour la prochaine réunion du comité directeur.	Un rapport sur les progrès des SNDS en Afrique subsaharienne a été produit en collaboration avec la BAD, l'UNECA et la Banque mondiale et il a été présenté lors du deuxième FASDEV. Un rapport international préliminaire est disponible dans le document <i>P21-SC1-06-SNDS-PR</i> .
4	Le comité a approuvé le programme de travail méthodologique en matière de SNDS (y compris des études spéciales) mentionné dans le rapport sur l'avancée des travaux.	Voir la section 1.3 ci-dessus sur la méthodologie SNDS.

#	Décision du comité directeur	Actions de suivi
5	<p>Le comité convient que le modèle d'évaluation sommaire doit rester simple. Le secrétariat doit préciser la définition des activités de développement statistique devant servir de base à l'évaluation. Le secrétariat et l'unité Statistiques du CAD doivent collaborer avec quelques donateurs pour affiner le formulaire et le secrétariat le distribuera en Afrique pour produire un rapport faisant la synthèse des résultats. Ce rapport sera présenté lors du deuxième FASDEV et à la prochaine réunion du comité directeur.</p>	<p>Une version initiale de l'exercice léger de reporting a été présentée lors du deuxième FASDEV. Depuis lors, il a été complété avec des commentaires formulés lors de cette réunion et il sera distribué lors de la réunion du comité directeur d'avril 2006. Voir la section 3.1 ci-dessus.</p>
6	<p>Le comité a accepté la proposition d'évaluation sommaire et a convenu de reporter la prochaine réunion du comité directeur à avril 2006.</p>	<p>Voir le rapport d'évaluation sommaire disponible dans le document <i>P21-SCI-06-EVAL</i>.</p>